

Date et envoi de la convocation : 03 novembre 2022

Présents : DUPUIT Guy, CLERC Hervé, MUZY Josiane, MONIER Joël, COLIN Christelle, PONTUS Jacques, CHAMBOUVET Philippe, ROBIN Nathalie, BOULLY Stéphanie, BOZONNET Éric, ROUDEIX Hélène, VALÉRIE Pierre, MARIN Alain, COEURET Christelle (arrive au point n° 03, sort au point n° 04 et revient au point n° 05), VOLATIER Leslie, DESMARIS Thierry, GUILLERMIN Cécile et BERTHILLOT Gisèle.

Excusé : BUISSON Nicolas

M. le Maire ouvre la séance de ce neuvième Conseil Municipal de cette année 2022. Il procède à l'appel et vérifie le quorum. Le quorum est atteint, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

L'assemblée délibérante désigne, à l'unanimité, Nathalie ROBIN, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

////////////////////

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 octobre 2022

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le Procès-Verbal (PV) de réunion du lundi 17 octobre 2022, qui leur a été préalablement transmis.

En réponse à une demande d'ajout de précision, concernant le point n° 9 - Aménagement de la Place du marché, M. le Maire rappelle que les modalités de consultation et d'attribution du marché relèvent de sa seule compétence. La procédure étant actuellement en cours, il ne souhaite pas que les noms pressentis de l'attributaire et des candidats évincés figurent ainsi dans le PV, qui sera affiché et publié sur le site internet. Le PV est donc rectifié dans ce sens.

Aucune autre observation n'étant effectuée, le PV du lundi 17 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité (1 abstention Leslie VOLATIER) des membres présents.

////////////////////

3. Ouverture d'une ligne de trésorerie (rapporteur : Hervé CLERC)

La Commune de Mézériat, pour ses besoins de financement, souhaite disposer d'une ligne de trésorerie de 700 000,00 € pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie.

Une consultation a été réalisée auprès de plusieurs organismes bancaires. Il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne via une ligne de trésorerie interactive pour un montant de tirage maximum de 700 000,00 € sur une durée d'un an.

Il convient que le Conseil Municipal délibère pour autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir.

Avant de passer au vote, la parole est donnée à Hervé CLERC, adjoint aux finances, qui fait un point sur la situation financière de la commune et la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie pour faire face aux besoins de financement dus aux charges courantes et autres dépenses.

Il explique les différences entre ligne de trésorerie et emprunt à court terme : une ligne de trésorerie n'est pas budgétisée. Par ailleurs, la ligne de trésorerie permet de faire face aux besoins de financement et n'est pas affectée à une opération d'investissement particulière, comme c'est le cas pour un emprunt.

Arrivée de Christelle COEURET à 20h30.

Le Conseil Municipal passe au vote et décide, à l'unanimité :

- de réaliser une ligne de trésorerie de 700 000,00 € destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie auprès de la Caisse d'épargne pour une durée d'un an,

Les caractéristiques principales de la ligne de crédit de trésorerie sont les suivantes :

- Opération : ligne de trésorerie
 - Montant : 700 000,00 €
 - Durée : 1 an maximum
 - Prêteur : Caisse d'épargne
 - Taux d'intérêt : €STR + marge de 0,80 %
 - Demande de tirage : aucun montant minimum
 - Tirage : crédit d'office
 - Paiement des intérêts : chaque mois/ trimestre par débit d'office
 - Frais de dossier : 1 200,00 € prélevés en une seule fois
 - Commission d'engagement : néant
 - Commission de mouvement : néant
 - Commission de non-utilisation : 0,10 %
- d'autoriser M. le Maire, à signer la convention à intervenir portant ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie, ainsi que tout document consécutif aux demandes de versement et aux remboursements.

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

////////////////////

4. Acquisition d'un terrain à la Féole (rapporteur : Guy DUPUIT)

Christelle COEURET, intéressée à l'affaire, sort au point n° 04 et revient au point n° 05.

Pour permettre la création d'un cheminement doux et la création de jardins partagés, la commune de Mézériat souhaite se porter acquéreur de la parcelle référencée A 1180, d'une superficie de 10 303 m² sise à la Féole à Mézériat.

Le propriétaire M. Daniel QUIVET a fait part, par courrier en date du 25 octobre 2022, de son accord. Le montant de la vente est proposé à 3 500,00 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la vente de la parcelle sus référencée et autorise M. le Maire, à signer l'acte de vente à intervenir, dont la rédaction sera confiée à la SARL GUERIN / PEREZ / DORANGE / COEURET, notaires à Mézériat.

Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

////////////////////

5. Décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales depuis le 17/10/2022

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Date de signature	Acte	Prestataire	Objet	Montant € HT
18/10/2022	avenant marché	Groupement FONTENAT / COLAS	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 01 Terrassement VRD - Signature d'un avenant n° 2	3 318,00

			(synthèse des plus ou moins-values)	
18/10/2022	marché	VMS	Préparation déménagement écoles (dépose de 3 écrans interactifs et 5 vidéoprojecteurs)	2 375,00
18/10/2022	avenant marché	TISSOT	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 03 Charpente Couverture Zinguerie Bardage - Signature d'un avenant n° 1 (indemnité)	8 700,00
18/10/2022	avenant marché	BGP FROID-CHR ASSISTANCE	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 13 Cuisine - Signature d'un avenant n° 1 (indemnité)	2 115,00
18/10/2022	avenant marché	ARDITO JACQUET	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 07 Plâtrerie peintures - Signature d'un avenant n° 1 (indemnité + prestations supplémentaires)	8 650,00
18/10/2022	avenant marché	JOUVENT BATIMENT	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 02 Gros œuvre - Signature d'un avenant n° 1 (ouvrage béton pour clôture et muret extérieur)	1 250,00
19/10/2022	avenant marché	ALG2	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 11 Chauffage ventilation plomberie sanitaires - Signature d'un avenant n° 1 (indemnité)	12 000,00
19/10/2022	marché	CERIG	Adaptation du logiciel comptabilité au passage à la M57	780,00
19/10/2022	marché	CERIG	Adaptation du logiciel comptabilité pour la dématérialisation des actes budgétaires	96,00
20/10/2022	avenant marché	Groupement FONTENAT / COLAS	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 1 Terrassement VRD - Signature d'un avenant n° 3 (indemnité)	12 777,61
20/10/2022	avenant marché	ALG2	Construction d'un groupe scolaire - Lot n° 11 Chauffage / ventilation / plomberie / sanitaire - Signature d'un avenant n° 2 (synthèse des plus ou moins-values)	4 233,98
25/10/2022	marché	BERTHET LIOGIER CAULFUTY	Signature d'un devis pour la numérisation du cimetière	1 500,00
27/10/2022	marché	DEGLETAGNE	Remplacement serrurerie pour l'interphone mairie	646,00

////////////////////

6. Commissions communales

Les comptes rendus de réunions ayant été préalablement transmis aux conseillers municipaux, chaque Adjoint fait un point sur le travail de la commission, dont il assure la vice-présidence.

■ Commission Sécurité

Comme elle l'avait déjà abordé lors de la précédente séance, Josiane MUZY rappelle les quelques remarques de la Préfecture sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Quelques corrections sont donc à apporter. Un numéro spécifique préfectoral a été donné pour les alertes et sera intégré dans le document.

■ Commission Affaires scolaires

Josiane MUZY poursuit par le Conseil Municipal Enfants, suite à l'élection de ses membres, le 14 octobre dernier. Une première séance est prévue ce jeudi soir après l'école. Les nouveaux élus seront présentés à la population lors de la cérémonie du 11 Novembre.

■ Commission Animation

Christelle COLIN, quatrième Adjointe, revient sur la dernière réunion en date du 03 novembre. Premier sujet, le calendrier des fêtes 2023. Les associations ont fait retour de leurs dates. Les particuliers pourront ainsi bientôt y avoir accès, via le secrétariat de mairie, et faire une réservation sur les créneaux restant libres.

La réunion a été consacrée également à l'organisation de la cérémonie du 11 Novembre et à l'évocation des décorations de Noël (chapelle de Montfalcon et montage du nouveau sapin). Le dimanche 04 décembre à 09h30, rendez-vous est donné pour l'installation des petites décorations.

■ Commission Commerce et Artisanat

Jacques PONTUS aborde tout d'abord, l'Union des Métiers de Méziat (UMM), réactivée dernièrement sous l'impulsion de la commune et de la Communauté de Communes CCV.

L'association va vendre des sapins de Noël. Pour cela, des feuillets sont distribués dans les boîtes aux lettres. La vente aura lieu le jour du marché de Noël du Sou des écoles, soit le 10 décembre. Une autre vente aura lieu le jour du marché des producteurs locaux sur la Place du marché. Le cinquième Adjoint se félicite que l'UMM renaisse de ses cendres avec la constitution d'un nouveau bureau.

Autre sujet qui avance bien, la boutique partagée. Le but est de prendre possession des locaux fin de semaine. Le 16 novembre, c'est l'ouverture au public. Une inauguration est prévue le 25 novembre à partir de 17h30. Les cartons d'invitation seront envoyés dans les prochains jours.

S'agissant du bâtiment (l'ancienne agence du Crédit Agricole), une réunion a eu lieu ce matin avec les copropriétaires. Le fonctionnement du syndic a été finalisé. Pour rappel, des fuites d'eau ont été détectées par deux fois, ce qui a nécessité la fermeture nécessaire de 2 bureaux. Une entente s'est faite entre les divers assureurs pour la réparation des dégâts. Pour Hervé CLERC, les choses se sont bien passées et ont été mises au clair. Christelle COEURET souligne que le Crédit Agricole, étant professionnel de l'immobilier et ancien propriétaire, est soumis à la garantie des vices cachés.

■ Commission Travaux

Joël MONIER, deuxième Adjoint, revient sur les travaux en cours hors groupe scolaire.

Au niveau des décorations de Noël, il sera demandé auprès du Syndicat d'énergie, un changement dans les horaires d'extinction de l'éclairage.

Le Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc doit attaquer des travaux mi-novembre pour le changement de canalisations mais aucune nouvelle à ce jour de son intervention.

Par ailleurs, la commune va s'atteler prochainement à la coupe des platanes route de Chaveyriat.

■ Planning des prochaines réunions

Lundi 14 novembre 2022 – 20h00	Commission Communication
Mercredi 23 novembre 2022 – 18h00	Commission Urbanisme
Mercredi 23 novembre 2022 – 19h00	Commission Travaux
Lundi 28 novembre 2022 – 20h00	Commission Animation
Lundi 05 décembre 2022 – 20h00	Conseil Municipal

////////////////////

7. Informations Communauté de Communes de la Veyle (CCV)

La prochaine séance de conseil communautaire aura lieu le lundi 21 septembre à Grièges. En attendant, diverses réunions ont eu lieu dans le cadre communautaire.

■ Commission transition écologique et mobilités

Éric BOZONNET a assisté à la dernière réunion de la commission.

La discussion est lancée quant au tracé de la voie Veyle. La commune doit donc proposer un tracé auprès de M. SCHAUVING. Plusieurs scénarii sont envisagés. Une rencontre va être faite avec le vice-Président en charge des mobilités.

Un premier bilan suite au questionnaire PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) a été présenté. Chaque commune devait répondre.

S'agissant du questionnaire à l'intention des habitants, peu de retours, environ une trentaine. Pour Mézériat, une relance a été faite sur PanneauPocket. M. le Maire précise que pour pouvoir avancer sur le PCAET, il faut tout d'abord faire un diagnostic précis.

■ Conférence des Maires

Celle-ci a eu lieu le jeudi 27 octobre dernier. Quatre thématiques étaient à l'ordre du jour :

- la charte chromatique du PLUi avec le CAUE et la formation des élus ou d'agents référents,
- le schéma de mobilités intercommunal avec un maillage de cheminements doux,
- l'eau et assainissement avec une réflexion sur la politique tarifaire sur l'ensemble des communes,
- l'association France Active Ain (anciennement Centre Initiatives Ain) qui aide les jeunes entrepreneurs dans leurs démarches.

////////////////////

8. Comptes rendus des travaux des associations, des syndicats et autres organismes

■ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nathalie ROBIN, Conseillère déléguée en charge des affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS, fait le point sur l'activité de la résidence autonomie « les orchidées ».

Le travail pour l'institution du conseil de vie sociale avec Hélène ROUDEIX se poursuit. De même, pour la mise en place de composteurs. Un atelier tricot va prochainement se mettre en place.

Une nouvelle demande de logement a été acceptée. Du coup, tous les logements devraient être occupés au 1^{er} décembre. Pour information, la CCV a lancé la campagne 2023 pour l'aide au transport des personnes âgées.

■ Assemblée générale de la FNACA

Josiane MUZY rend compte du déroulement de l'assemblée générale, qui s'est tenue le vendredi 21 octobre à Saint-Julien-sur-Veyle. Une assemblée qui repartait après 2 ans de crise sanitaire. Beaucoup d'inquiétude quant à l'avenir. D'un point de vue financier, la trésorerie est saine malgré un léger déficit. Les manifestations seront quasi toutes reconduites sur l'année prochaine.

Les membres ont sollicité les communes pour être porteurs de drapeau. Jacques PONTIUS et Roger GUILLON se sont portés volontaires pour la commune de Mézériat.

Lucien BERGER, Vice-Président du Comité départemental et Christophe GREFFET sont successivement intervenus. Christophe GREFFET en a profité pour évoquer le film sur la guerre d'Algérie réalisée par la CCV, film figurant sur la plateforme YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=qKDXDix69hE>

Rendez-vous a déjà été donné pour la prochaine assemblée générale, qui aura lieu le 20 octobre 2023 à Vonnas.

■ Assemblée générale de Mézéri'arc

Alain MARIN relate le compte rendu de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 1^{er} octobre dernier.

L'association compte environ 65 adhérents. Trois sessions d'entraînement sont prévues par semaine. La nouvelle saison s'annonce d'ores et déjà chargée en compétitions et manifestations. Le bilan financier est positif de l'ordre de 1 394 €.

■ Comité du SMIDOM Veyle Saône

Guy DUPUIT rend compte du dernier comité syndical, séance consacrée principalement aux finances.

Un point a été présenté sur l'estimation des résultats 2022. Des prévisions ont donc été faites sur 2023 avec différentes hypothèses de travail en fonctionnement et en investissement.

Une augmentation des tarifs sera dans tous les cas, inévitable compte tenu des coûts qui augmentent (hausse des dépenses de fluides et du traitement des déchets, etc.).

////////////////////

9. Informations et questions diverses

→ M. le Maire revient sur le déménagement de l'école. Depuis 2 semaines, sous la houlette de Philippe CHAMBOUVET, beaucoup de parents d'élèves, d'agents municipaux et d'élus se sont mobilisés pour le déménagement. Le 21 octobre dernier, a eu lieu la réception du chantier suivie le vendredi 04 novembre, du passage de la Commission de sécurité. La rentrée ce matin s'est bien passée, au point de vue circulation. Les enfants sont très contents. Quelques réserves doivent être soldées par les entreprises. Josiane MUZY souligne la sérénité des enfants et de la commune (élus, agents), pour ne plus avoir besoin de se déplacer pour se rendre au restaurant scolaire.

Autre sujet, le jeudi 03 novembre, à Chevroux, se tenait la réunion organisée par le Département de l'Ain, portant sur l'arbitrage des subventions 2023. Une enveloppe de 20 millions et demi est réservée, les communes et autres établissements ont présenté des demandes pour un montant global de 24 millions. Les projets ont donc été affichés par priorité et Mézériat a été classée en priorité 1 pour la création d'une aire de stationnement de camping-cars, aucun montant n'a été attribué à ce stade. A cette subvention, s'ajoute pour ce projet, la subvention de l'État de 25 357,00 € déjà notifiée. Il reste encore à connaître la position de la Région.

Guy DUPUIT rappelle que la cérémonie du 11 Novembre aura lieu ce vendredi, cérémonie au cours de laquelle sera faite la présentation du conseil municipal des enfants. Deux médailles seront remises aux agents du CPINI, à savoir Eddy FOURNIER et Béatrice FOURNIER.

Autres rendez-vous, le samedi 03 décembre, outre l'inauguration du groupe scolaire, le Téléthon. Guy DUPUIT donne le programme des festivités pour ce jour. Au programme, courses cyclistes, vente de brioches et grand spectacle en soirée à la salle des fêtes de Mézériat avec démonstration par l'Éveil twirling et concert de l'R des chants de Biziat (chanson française).

→ Thierry DESMARIS demande un point sur la situation des frelons asiatiques sur le territoire communal. Jacques PONTIUS annonce que, malgré la pose de pièges, aucun insecte n'a été encore attrapé. Thierry DESMARIS signale qu'il a détecté un nid au 440 route de Fay (ancienne maison des Frachets) et a fait les démarches pour le signaler en ligne.

////////////////////

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ou information n'étant posée ou donnée, M. le Maire lève la séance à 21h49. La prochaine séance de conseil municipal aura lieu le lundi 05 décembre 2022 à 20h00.

La secrétaire de séance,

Le Maire et Président de séance,

Nathalie ROBIN

Guy DUPUIT